



Condé sur Sarthe, le 2 septembre 2026

3 ANS POUR NOTER...UN AGENT 5 MINUTES POUR FRAGILISER SON DOSSIER !

2023 – 2024 – 2025...

et nous voilà déjà fin 2026 !

Il aura donc fallu attendre jusqu'à 3 ans pour que la direction du centre pénitentiaire Alençon Condé sur Sarthe se rappelle soudainement qu'il faut notifier aux agents leurs appréciations professionnelles (**LA NOTATION**).

Une question simple s'impose : où était le management pendant tout ce temps ?

Lorsqu'un agent rencontre des difficultés ou, à l'inverse, effectue un excellent travail, le rôle de l'encadrement est d'échanger avec lui en temps réel. **À quoi sert une évaluation découverte deux ou trois ans après les faits ?**

Comment se souvenir précisément des circonstances, des contraintes du service ou des échanges de l'époque ? Comment exiger d'un agent qu'il formule des observations pertinentes sur un passé si lointain ?

MANAGER, CE N'EST PAS REMPLIR DES CASES A POSTERIORI !

Émettre des avis à la chaîne n'a jamais été du management.

Manager, c'est :

Recevoir et écouter au moment présent,

Expliquer les attentes et accompagner au quotidien,

Assurer un suivi cohérent et continu.

Une appréciation surtout si elle est négative doit être abordée à chaud. Traiter ces notifications comme une simple régularisation administrative est irresponsable : ces notes restent dans le dossier de l'agent et impactent directement sa carrière.

POURQUOI CET EMPRESSEMENT SOUDAIN ?

Pourquoi des notations de 2023 ou 2024 ressurgissent-elles seulement en 2026 ?

Pourquoi les agents n'ont-ils pas été reçus en entretien au moment opportun ?

Quelle valeur managériale peut encore avoir une appréciation hors sol, notifiée des années plus tard ?

Le Bureau local du SNEPAP-FSU refuse catégoriquement que les retards administratifs de la hiérarchie servent à fragiliser le parcours des agents. Si des appréciations défavorables sont notifiées, chaque agent doit obtenir les éléments précis qui les justifient pour pouvoir exercer pleinement ses droits de recours.



NOUS SERONS INTRANSIGEANTS !

L'évaluation professionnelle ne doit en aucun cas devenir un outil de pression différé.

On n'accompagne pas un agent trois ans après.

On ne pilote pas un service à retardement.

Le management se fait au quotidien, pas en ressortant les cadavres du placard Monsieur le Chef de détention !

Le Bureau Local du SNEPAP-FSU

CP Alençon Condé sur Sarthe